



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOUPIL, Maire. Les convocations individuelles ont été envoyées le 02/02/2026, l'ordre du jour a été affiché en mairie le 02/02/2026. En application de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Madame BOUQUEREL Florence est désignée secrétaire et accepte cette fonction.

Conseillers présents : M GOUPIL Jean-Pierre, M BOURY Stéphane, M HUREL Alain, M LANGLOIS Lionel, M CHANCEREL Jean-Claude, Mme LETELLIER Arlette, Mme BOUQUEREL Florence, M CHRETIEN Jacky

Conseillers ayant donné pouvoirs : M DESERT Mickaël à M BOURY Stéphane, M CATHERINE Gilles à Mme LETELLIER Arlette

Conseillers absents ou excusés : M TABI Hassen

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de séance du 12 janvier 2026
- Contribution 2026 au SIVOM des 3 Communes
- Présentation du Compte Financier Unique 2025
- Ebauche de Budget Primitif 2026
- Questions diverses

Conseillers en exercice	11
Pouvoirs	2
Conseillers présents	8
Conseillers votants	10

APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 12 JANVIER 2026

Le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

Délibération N°2026-05 : Contribution 2026 au SIVOM des 3 Communes

Les communes d'Aubigny, Saint Pierre-Canivet et Soulangy contribuent chaque année au budget du SIVOM des 3 Communes, comme définit dans les statuts du SIVOM des 3 Communes.

La contribution pour la commune de Saint Pierre-Canivet, pour l'année 2026 est de 79 280.71€, répartie de la manière suivante :

	Nbr hab	Répartition / hab	Répartition / élèves	Investissement 1/3	Total par commune	
Aubigny	291	24 739.47	17 700.85	176.67	42 616.99	24.94%
Saint Pierre-Canivet	462	39 277.09	39 826.94	176.66	79 280.71	46.38%
Soulangy	249	21 168.83	27 657.59	176.67	49 003.08	28.68%
TOTAL	1016	85 185.39	85 185.39	530.00	170 900.78	100%

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 10
	Pour : 10
	Contre : 0

Accepte la contribution pour la commune de Saint Pierre-Canivet, pour l'année 2026 est de 79 280.71€.

Précise que la contribution sera versée en 4 fois :

- 1^{er} trimestre : 21 137.51€
- 2^e trimestre : 19 381.06€
- 3^e trimestre : 19 381.07€
- 4^e trimestre : 19 381.07€

Présentation du Compte Financier Unique 2025

Le CFU remplace le Compte Administratif, tenu par l'ordonnateur, et le Compte de Gestion, tenu par le comptable public, en un document commun.

L'objectif étant de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs.

Ainsi il est distribué aux conseillers un détail des comptes de dépenses et recettes du budget 2025 qui leur sera soumis au vote prochainement.

Ebauche de Budget Primitif 2026

Monsieur le Maire présente aux conseillers une ébauche de BP pour l'année 2026.

Il est demandé au futur conseil municipal de porter attention à l'état des routes communales, et notamment à la rue Chemin des Carrières ainsi qu'à la rue de Cantepie, qui ont subi de fortes dégradations durant les dernières pluies.

INFORMATIONS

- Travaux de vitrification du parquet de la salle polyvalente : semaine 10 et 11.
- Choix du menu pour le Repas des Anciens.

La réunion s'est achevée par un tour de table. Aucune question n'a été formulée. La séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance, Florence BOUQUEREL

Le Maire, Jean-Pierre GOUPIL